



Du soleil à La Ferrière

Investir dans une installation photovoltaïque

Une coopérative à l'avant-garde

Fondée en juin 2021, la coopérative **EcooSol** s'est donné pour mission de planifier, réaliser et exploiter des installations photovoltaïques dans le **Grand Chasseral** et ses environs proches.

Les projets avec un fort taux d'autoconsommation permettent d'assurer une excellente rentabilité des futures réalisations. Une première installation est en fonction sur l'usine Sontex depuis 2022 et elle produit près de 125 000 kWh par année, ce qui représente la consommation d'environ 35 ménages.

Les parts investies dans la coopérative servent à financer les projets. Elles constituent l'unique source de financement des nouvelles installations et la réalisation d'un nouveau projet est généralement liée à la recherche de nouveaux fonds. Les parts sont rémunérées avec un intérêt annuel de 1.5%. Elles donnent également droit à un tarif préférentiel aux bornes de recharge en lien avec la coopérative.

Ce mode de fonctionnement permet à chaque personne de soutenir financièrement des installations qui permettront à sa région de tendre vers l'autonomie énergétique et accélérer la transition énergétique.

EcooSol est une coopérative à but non lucratif et sa gouvernance transparente permet d'assurer que chacun puisse y faire entendre sa voix. Actuellement, cette dernière compte 42 coopérateurs ou coopératrices ; 4 municipalités, une bourgeoisie ainsi que des entreprises de la région en font partie. Les membres du comité d'EcooSol travaillent bénévolement ; seule l'administratrice est rémunérée.

Afin d'assurer la faisabilité et la fiabilité de tout projet, EcooSol fait appel à un bureau d'ingénieurs.

Des projets adaptés et novateurs

A la Ferrière, EcooSol réalise un projet sur le bâtiment scolaire et son annexe. Cette installation aura une puissance de 63 kWc. La mise en service est prévue en fin d'été.

Deux autres installations seront réalisées par EcooSol ce printemps, sur le toit de la STEP et celui du bâtiment abritant l'administration communale. Elles auront une puissance de 27, respectivement 20 kWc.

Ces trois projets produiront annuellement quelque 110 000 kWh, soit l'équivalent de la consommation de 30 ménages. Ils permettront à La Municipalité de pratiquer l'autoconsommation en achetant du courant à prix préférentiel et ceci sans prendre le moindre risque financier. Cette dernière envisage d'ailleurs de soutenir ces réalisations en acquérant des parts de la coopérative.

EcooSol lance une campagne de souscription pour financer ces installations qui représentent un investissement global d'environ 200 000 CHF. Un papillon encarté dans la Feuille d'Avis de Courtelary a d'ailleurs été diffusé récemment.

Une souscription ouverte à chacune et à chacun

Vous souhaitez apporter votre contribution à la transition énergétique ; vous pensez que l'énergie solaire en est un maillon important ; le principe de la coopérative vous plaît ; vous êtes locataire mais vous ne pouvez prendre en charge une installation sur votre immeuble ; vous êtes propriétaire mais pour l'instant, vous n'avez pas les moyens de poser des panneaux PV sur votre toit...**alors investir une ou plusieurs parts de 1000 CHF dans les projets de La Ferrière fait sens.**

Renseignements et souscription : www.ecoosol.ch/projets

Les papillons de souscription se trouvent aussi sur le site internet de la Commune.

Commune de La Ferrière / EcooSol (3419 signes et espaces)